[BELLE]VILLE le mag'
EN-[BEAU]JOLAIS

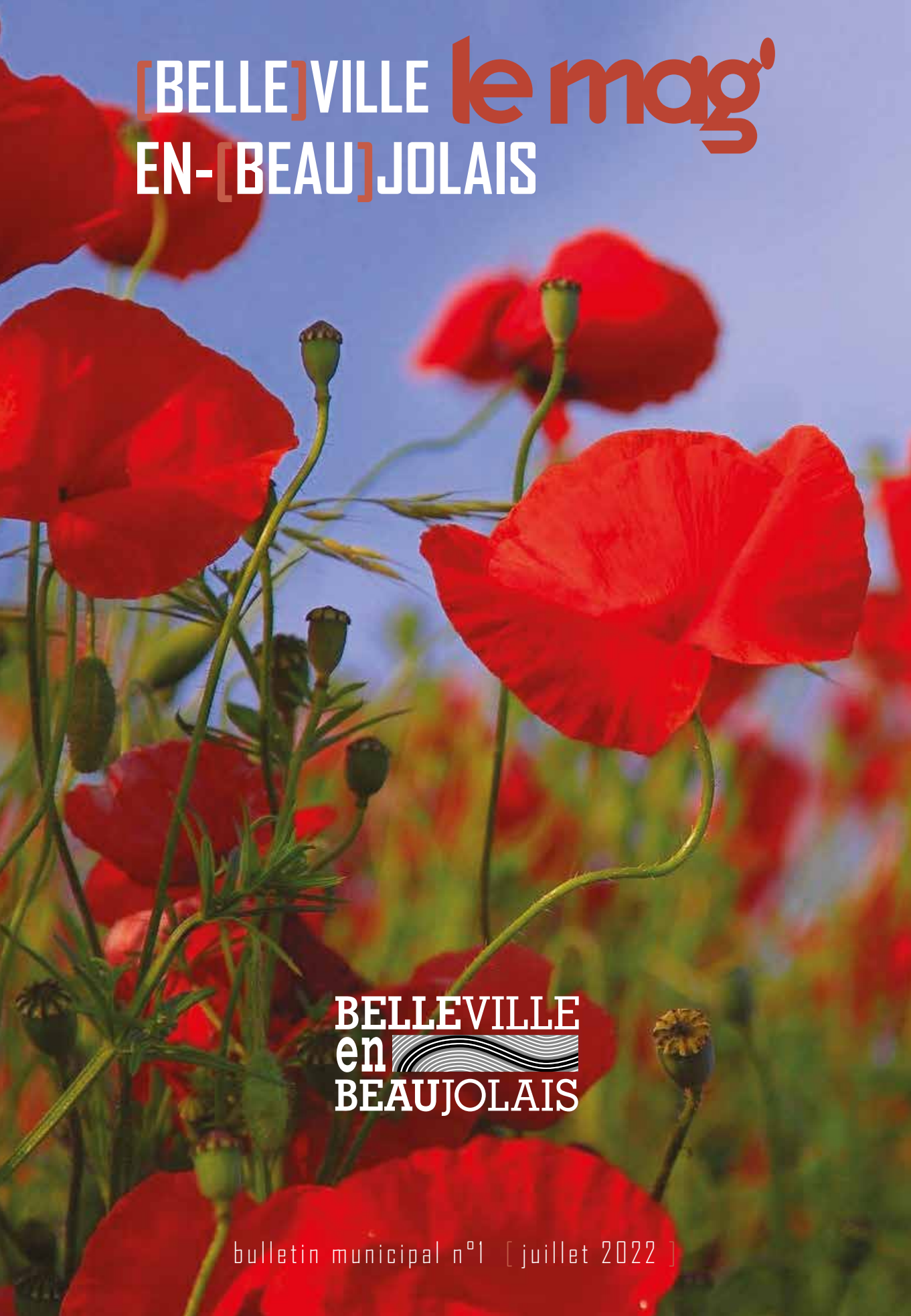

BELLEVILLE
en
BEAUJOLAIS

bulletin municipal n°1 [juillet 2022]

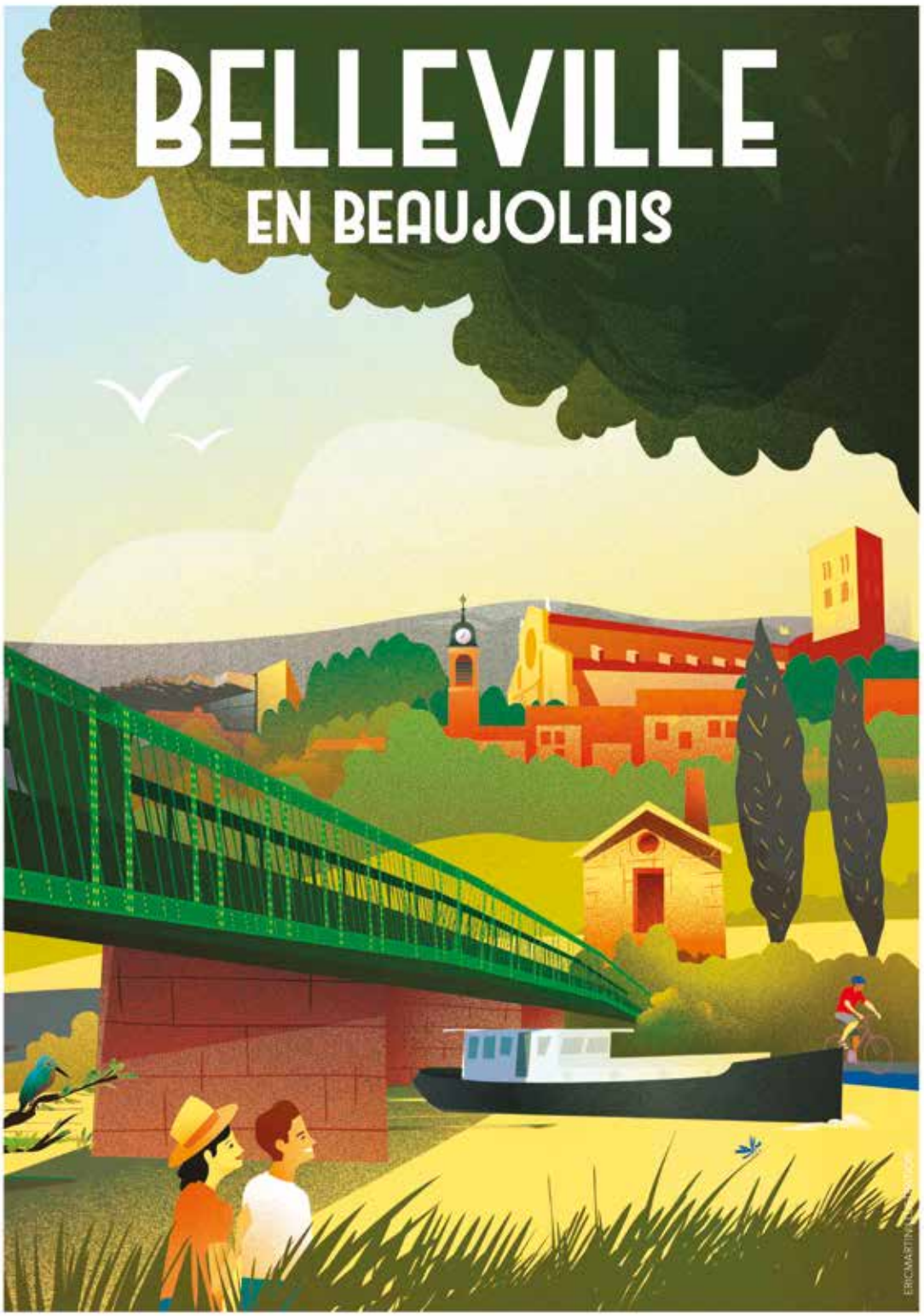
BELLEVILLE
EN BEAUJOLAIS

Mot du Maire

Bienvenus à bord de la magnifique caravelle « Belleville-en-Beaujolais 2020-2026 », nous allons embarquer tous ensemble dans une gigantesque aventure.

Nous allons faire de Belleville-en-Beaujolais une ville bioclimatique et positive dès l'horizon 2035. Nous devons réconcilier l'Homme et la nature, nous rendre fiers d'habiter dans notre belle ville.

Je suis plus que ravi de partager avec vous ce tout premier magazine municipal.

Je m'étais engagé à ce que l'information circule plus et mieux dans notre ville, à favoriser la transparence et à ce que les Bellevilloises et Bellevillois soient informés comme il se doit des actions municipales.

Ce nouveau magazine permet de valoriser le fort potentiel de notre commune, ses talents, son patrimoine, ses projets, son avant-gardisme et aussi et surtout ceux qui la font vivre au quotidien.

Frédéric PRONCHÉRY
Maire

Directeur de la publication :
Frédéric PRONCHÉRY
Rédacteur en chef : Philippe SERRE
Rédacteurs : Cynthia Gissot / Cédric Lambert / Julien Corsan
Graphisme : DG PROMO
Crédit photos : Adobe stock, Fernand Serpol, pixabay, mairie de Belleville-en-Beaujolais, Fabrice Ferrer Studio photos.
Magazine édité par
la Mairie de Belleville-en-Beaujolais - 105, rue de la République 69220 Belleville-en-Beaujolais
Quantité : 8 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. Imprimé par :
DG PROMO - 19, rue Gabriel Voisin
69220 Belleville-en-Beaujolais

IMPRIM'VERT

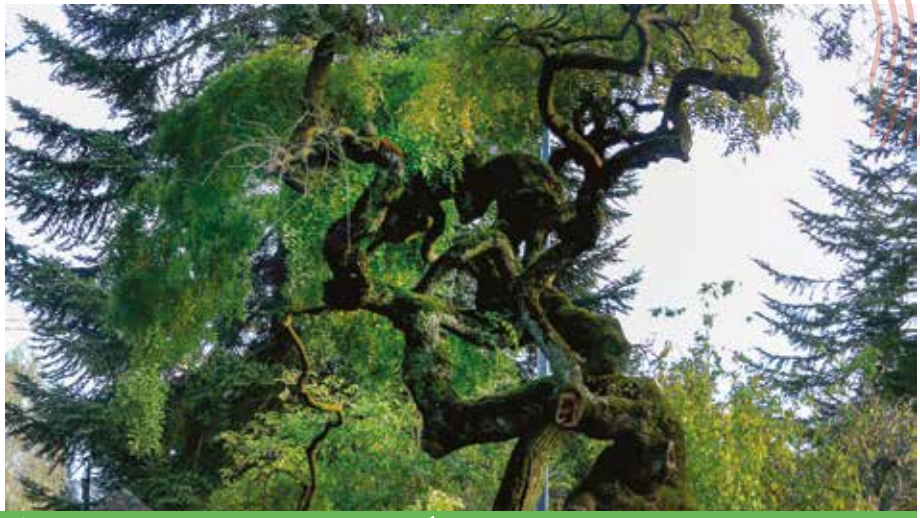

Ville Bioclimatique et Positive 2035

Trombinoscope

Frédéric PRONCHÉRY
Maire de
Belleville-en-Beaujolais

Didier JAFFRE
Maire délégué de Saint-Jean-d'Ardières
1er adjoint Travaux, Bâtiments, Voirie et réseaux divers

Malik HECHAÏCHI
Maire délégué de Belleville 3e adjoint Administration générale, Finances, Ressources humaines et Dévelop. économique

Françoise BIOSA
6e adjointe Espaces verts, Propreté urbaine et qualité de vie. Signalisation et accessibilité

Alain MAHUET
7e adjoint Vie sportive et loisirs

Dorine JAMBON
8e adjointe Fêtes et cérémonies, Communication, Participation citoyenne, Tourisme et Patrimoine

Chrystèle TOURNARIE
Conseillère déléguée Culture

Thierry DUBREUIL
Conseiller délégué Foires et manifestations, Système d'information

Alain MOUGIN
Conseiller délégué Suivi des travaux de bâtiments et travaux divers

Carole LAVEIX
Conseillère municipale

Franck FOREST
Conseiller municipal

Aïcha BENALI
Conseillère municipale

Yuksel DURGUN
Conseiller municipal

Nathalie MATHIEU
Conseillère municipale

Ahkim ZAADA
Conseiller municipal

Maxence GUILLEMOT
Conseiller municipal

Serge THEVENET
Conseiller municipal

Sonia EL ABED
Conseillère municipale

Houria BENACEUR

2e adjointe Politique de la ville, Sécurité publique et prévention

Monique JACOB

4e Adjointe Solidarité, Personnes âgées, Personnes handicapées, CCAS, Logement et Vie associative

Michel MAZILLE

5e Adjoint Urbanisme et Mobilités

Stéphane BONNA

9e Adjoint Vie scolaire et périscolaire, Enfance, Jeunesse

Lucile DA SILVA

Conseillère déléguée Environnement

Alexandra DUBOIS

Conseillère déléguée Sobriété énergétique des bâtiments

Dominique PEYNET

Conseiller délégué Associations et Commerçants

Estelle PLANCHE

Conseillère municipale

Thibaut CAZEMAGE

Conseiller municipal

Yves DORMOY

Conseiller municipal

Priya JOTHIMANI

Conseillère municipale

Mylène CLERC-LARDET

Conseillère municipale

Mona DRUGEON

Conseillère municipale

Bernard DEROT

Conseiller municipal

Nadine BERITON

Conseillère municipale

Julia LARANJEIRA

Conseillère municipale

Valérie PAYET

Conseillère municipale

BELLEVILLE en BEAUJOLAIS

Ville Bioclimatique et Positive 2035

INFOS flash

> Propreté urbaine. La ville a investi dans une balayeuse plus performante. Elle contribue à améliorer les efforts faits pour garder la ville propre. Depuis janvier elle a englouti 81 tonnes de déchets.

E-Boo

La municipalité a équipé le stade Jomard Dury avec le système E-Boo qui permet aux pilotes des hélicoptères de la sécurité civile ou du SAMU d'allumer depuis l'engin les éclairages pour se poser de nuit.

Fleurissement

Pour assurer un beau fleurissement de notre ville :

- *des plantations maîtrisées*
- *arrosage avec eau du CITEAU (Centre Intercommunal de Traitement des Eaux)*
- *plantations pérennes avec des plantes et fleurs non gourmandes en eau*

Respect : consignes Arthropologia, les bulbes et fleurs sont exclusivement françaises.*

**Association naturaliste pour la connaissance et la protection des insectes et de la biodiversité.*

29 593 bulbes

1 647 plants

de fleurs annuelles

1 562 plants

de fleurs bisannuelles

Il paraît que ...

À Aiguerande, la tour du milieu va être détruite ?

La mairie travaille de façon conjointe avec l'OPAC afin de donner un nouvel élan à ce quartier. Une rénovation complète et exemplaire est en cours de réflexion. La tour, quant à elle, ne sera pas détruite.

Talent du Rhône

Le Département a décerné « un Talent du Rhône » à un jeune apprenti boulanger de la Maison Torrès venu du Bangladesh, Rahman Wahedur, remarqué pour avoir obtenu le prix de la meilleure baguette Tradition des apprentis du Rhône.

> La fibre optique se déploie à la vitesse de la lumière à Belleville-en-Beaujolais. À ce jour, plus de 80% des foyers sont éligibles. Et ce n'est pas fini !

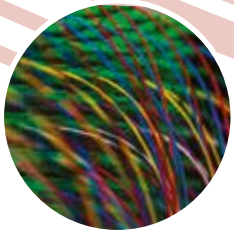

Démolition de La Blanchisserie

Le permis de démolir de l'immeuble « La Blanchisserie » est signé. Le diagnostic préalable à la démolition est fait. Nous entrons maintenant en phase de consultation des entreprises.

La démolition interviendra fin 2022 - début 2023.

Label École E3D

Les écoles élémentaire et maternelle Mathieu Dumoulin ont obtenu le label E3D (École en Démarche de Développement Durable) pour toutes leurs actions en faveur de l'environnement, de la réduction des déchets et de la lutte contre le gaspillage alimentaire (tri sélectif, installation de composteurs, poules qui mangent certains restes de repas...).

Champ de Foire

Le Champ de Foire connaît un apport de végétation pour créer des îlots de fraîcheur et une désimperméabilisation des sols.

Belleville-en-Beaujolais décroche des trophées

Trophées des Territoires 2021

DISTINCTION CONJOINTE

C'est main dans la main que nos élus de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais et de la commune de Belleville-en-Beaujolais sont lauréats, non pas d'un, mais de 2 trophées. !!

Trophée ENVIRONNEMENT BIODIVERSITÉ

Trophée ÉDUCATION JEUNESSE

Sur la photo : Nathalie TISSER-CHAUVEAU, Chargée de Développement, Financement et Labellisation, Thierry LAMURE, Maire de Villié-Morgon, Président de la commission développement durable et gestion des déchets, Frédéric PRONCHÉRY, Maire de Belleville-en-Beaujolais, 1er Vice-président de la CCSB, Jacky MENICHON, Maire de Lancié, Président de la CCSB

Frédéric PRONCHÉRY,
Maire de Belleville-en-Beaujolais :
«Être reconnu comme un territoire qui agit, qui innove est très satisfaisant pour les équipes afin de valoriser leur travail et donner du sens à l'action publique tout autant que pour les élus et les habitants qui peuvent ainsi s'approprier ces dynamiques, tout en étant mieux informés.
Le sentiment également de répondre à l'attente de nos concitoyens, de réconcilier politique et engagement citoyen.»

Trophée des MAIRES du RHÔNE

Belleville-en-Beaujolais se dote d'un **Campus connecté** afin de répondre à l'égalité des chances et à l'universalité de l'accès aux études supérieures.

Le Campus connecté a obtenu le Trophée des Maires AMF du Rhône et Métropole de Lyon pour le Trophée coup de cœur du public 2022.

Capitale Française de la Biodiversité

Le marathon de la biodiversité.
LE PARI : 42 km de haies et 42 mares à créer et restaurer

20 Terre de Jeux 24

Il valorise les territoires qui souhaitent **mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques,** quels que soient leur taille ou leurs moyens.
Une ambition : mettre plus de sport dans le quotidien des Français plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion.

Territoires engagés pour la nature

Ce programme vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité.
L'engagement de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais porte sur les actions suivantes :
- aménagement du territoire - vers un Belleville-en-Beaujolais bioclimatique
- un territoire CCSB en harmonie avec sa biodiversité
- une sensibilisation de tous les publics aux enjeux biodiversité

Un nouveau logo pour notre commune Belleville-en-Beaujolais

BELLEVILLE en BEAUJOLAIS

Ville Bioclimatique et Positive 2035

L'idée était de faire ressortir BELLE inscrit dans le BEAU de la région Beaujolaise.
Ancrée, la ville l'est aussi, sur les rives de la Saône, elle en a adopté les rondeurs, les lacets, au pied des monts du Beaujolais, elle a résisté, elle a duré, DURABO (devise historique de Belleville qui signifie «Je durerai») !
De fait, l'illustration représente le proche environnement de la cité : la rivière courant le long des berges, l'eau, le bleuet, les collines, la campagne, la nature, le vert. Cette illustration, comme une frise, s'est posée naturellement entre « BELLEVILLE » & « BEAUJOLAIS », elle fait le lien tout en étant accolée à « en ».
Oui, nous y sommes bien !
Pour les teintes, **reprise d'un bleu,** un bleu soutenu, il symbolise la Saône qui borde la ville, le lac des Sablons, l'eau, la vie. Ce même bleu est repris pour le lettrage de « Belle », de « en » et de « Beau », BELLE en BEAU !!
Il a été associé au **vert, qui représente la nature,** l'implication de la mairie, la biodiversité, les projets, l'optimisme !

Belleville-en-Beaujolais a aussi un acronyme

BeB

BeB… à lire « BèB »

Ça c'est la petite douceur, le tendre surnom pouvant être donné à la commune.

IL PARAÎT QUE …

LA CASERNE DES POMPIERS PART DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS ?

Le nouveau projet devait s'installer à Saint-Georges-de-Reneins mais le SDMIS (Service Départemental-Métropolitain d'Incendie de Secours) a finalement décidé de l'implantation à Belleville-en-Beaujolais.

Ville Bioclimatique et Positive 2035

BELLEVILLE en BEAUJOLAIS

IL PARAÎT QUE …

IL VA Y AVOIR UN LOTISSEMENT APRÈS LA PISCINE ?

Aucun lotissement n'est prévu à cet endroit. En effet, cette partie est classée en zone inondable au Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation (PPRNI) donc déclarée inconstructible.

La piscine

Ouverture 7j/7

Projet de réhabilitation

Une étude sur la réhabilitation/reconstruction de l'équipement est actuellement lancée. Cette rénovation permettra de faire des économies de fluides, répondra aux normes contemporaines de développement durable et sera à l'écoute des demandes des usagers.

Ce nouvel équipement sera innovant et écoresponsable.

85 heures
d'ouverture par semaine

ouverture matinale
au public de 6h45 à 7h45 le jeudi

116 773 personnes
fréquentation public annuelle

Les Scolaires

- 32 écoles à l'année
- 33 122 élèves à l'année
- 6 collèges
- 1 lycée
- 2 projets pédagogiques

Les activités à la piscine

- aquagym
- soirées (relaxmax, eau en sport...)
- école des sirènes
- aquafun (2-4 ans)
- cours particuliers
- école de nage
- jardin aquatique
- stages plouf-plouf (pour les 4-6 ans)
- aquamaternité
- stage des petits champions

Commerçants

Le commerce en centre-ville continue à se développer, et le cœur de la cité gagne en attractivité.

« La municipalité s'engage fortement depuis 2020 pour l'attractivité du commerce en centre-ville avec notamment : la limitation des installations de services au profit de véritables commerçants, la mise en place de festivités, l'aménagement de terrasses, l'accompagnement aux projets, un plan façade et même parfois l'achat de locaux pour les dynamiser et les remettre à disposition de nouveaux commerces. Avec Dominique Peynet et Thierry Dubreuil, conseillers municipaux, ainsi que l'ensemble de mon équipe, nous savons que le commerce de proximité est essentiel pour Belleville-en-Beaujolais. »

Frédéric Pronchéry, Maire

> Nous essayons d'aider au mieux les commerçants, nous sommes dans la concertation pour travailler ensemble. Nous sommes là pour les appuyer et c'est ainsi que nous y arriverons.

Dominique PEYNET
Conseiller municipal
délégué aux commerces

> Force est de constater que l'énergie est là, des commerçants motivés pour faire raisonner leurs activités. Les liens se sont resserrés avec la municipalité ce qui nous permet de proposer un calendrier commun de manifestations pour rythmer l'année.

Thierry DUBREUIL
Conseiller municipal
délégué Foires et Manifestations, Système d'Information

L'association des commerçants **Com'en Beaujolais,** c'est **105 commerces** adhérents

Bienvenue aux petits derniers

Au petit gourmand : 67, rue de la République
À Boire etc : 15, rue de la Poste
La Mesure Belleville-en-Beaujolais : 44, rue de la République
Presse Beaujolais : 65, rue de la République
Organiz & vous : 84, rue de la République
Une Histoire de café : 46, rue de la République
Un éclat de douceur : 61, rue de la République
Nailist by S : 211, allée du Séquoia

Animations d'été

CIRQUE
CINÉMA
SPECTACLES
PLAGE
SPORT

Juillet Août 2022

Programme complet disponible dans les mairies de Belleville-en-Beaujolais, à la piscine, à l'hôtel-Dieu, à la médiathèque.

Du 8 au 31 juillet Champ de Foire

Vendredi 8 juillet Concert festif

19 h
Champ de Foire
Tout public
Accès libre
Gratuit

THE DUD AND DOUILL SHOW

Soirée d'ouverture de la plage

Lundi 18 juillet Concert sur l'eau

Mardi 19 juillet

19 h
Lac des Sablons
Tout public
Billetterie volontaire, prix conseillé : 12 €
Réservation conseillée sur : www.pianodulac.fr

DEUX SYSTÈMES SOLAIRES

2 soirées CONCERT

Mercredi 20 juillet Spectacle

19 h
Champ de Foire
Tout public
Accès libre
Durée : 45 mn
Gratuit

BALADE AU BALCON

Dimanche 31 juillet Soirée de clôture de la plage

19 h
Champ de Foire
Tout public
Accès libre
Durée : 1 h 15
Gratuit

LA FUNKMOBILE

Mercredi 20 juillet Animation nature

14 h à 18 h
Champ de Foire
Tout public
Accès libre
Gratuit

NATURA 2000

Départ Champ de Foire
14 h
15 h
16 h
17 h
Tout public
Places limitées
Gratuit

SORTIE EN BATEAU

Découverte commentée du site naturel du val de Saône en bateau par un naturaliste.
Sur inscription : l.faure@ccsb-saonebeaujolais.fr

Lundi 1er, 8 et 16 août Scène ouverte

14 h à 17 h
Parc Popy
11 - 25 ans
Accès libre

LÂCHE TON TALENT

INCIVILITÉS

Apprendre à vivre ensemble

La municipalité a fait de la lutte contre les incivilités l'un de ses chevaux de bataille. Depuis mars 2020, différentes actions sont menées pour améliorer la qualité de vie des citoyens soit par la prévention, soit en touchant le porte-monnaie des contrevenants.

> « Les déjections canines sont vectrices de bactéries et de chutes. »

Les incivilités sont le manquement aux règles du comportement en société. Qu'on le veuille ou non, il nous arrive à tous d'en commettre. Rien de dramatique en soi, mais si on n'y prête pas attention, cela peut rapidement devenir problématique.

Le mot des élus

Frédéric PRONCHÉRY, maire et Houria BÉNACEUR 2e adjointe, déléguée à la politique de la ville, sécurité publique et prévention.

Frédéric Pronchéry : Les incivilités sont une réalité partout. Ce sont parfois des gestes qui semblent anodins mais, qui mis bout à bout, peuvent très vite « pourrir » la vie, perturber la qualité de vie des citoyens et également être néfastes pour l'environnement.

Houria Bénaceur : Nous avons constaté une amélioration sur certains points. Nous nous sommes laissés un délai de deux mois pour faire beaucoup de prévention. Ce temps de prévention est maintenant fini et nous sommes entrés en phase de verbalisation. Notre Police municipale a reçu la consigne de verbaliser systématiquement toutes les incivilités avérées.

La Gendarmerie est l'un des partenaires majeurs de la commune en matière de sécurité.

Rencontre avec le Lieutenant Ludovic BÉCHARD, Commandant de la brigade de Gendarmerie de Belleville-en-Beaujolais.

Notre brigade a 11 communes à surveiller, il n'y a pas que Belleville-en-Beaujolais. Pour les dépôts abusifs cela dépend de l'importance et de la quantité mais nous passons la main à l'OMP (Officier du Ministère Public). Pour identifier les responsables nous utilisons les vidéos et ceci arrive toutes les semaines. D'ailleurs ces vidéos nous sont d'un grand secours, pour les petits comme pour les gros délits, c'est possible grâce à l'excellente collaboration que nous entretenons avec la Police municipale qui est toujours disponible, même les week-ends.

La commune a vraiment fait une superbe campagne d'information sur les incivilités, en utilisant des mots et des phrases qui avaient du sens, mais maintenant c'est la phase répression qui va se mettre en place.

La Police municipale >En chiffres

379

infractions

relevées depuis le début d'année
(zone bleue, téléphone, sens interdit...)

33 réquisitions judiciaires

pour des extractions vidéoprojection
(99 % de résultats positifs sur ces extractions)

5 interventions/jour

en moyenne

Mises en fourrière

20 dossiers traités
16 enlèvements
depuis le début de l'année

[Focus]

Service POLICE MUNICIPALE

La Police municipale est officiellement reconnue par le Ministère de l'Intérieur comme troisième composante des forces de sécurité intérieure à côté de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale.
Elle est compétente sur le territoire de la commune pour :
- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publiques ;
- veiller à la bonne application des arrêtés municipaux ;
- relever les infractions routières ;
- relever les infractions au Code de la route, au Code de l'urbanisme et à bien d'autres textes.

« *Nous intervenons fréquemment sur des **tapages nocturnes**, notamment dans les bars et surtout l'été. Il nous faut faire la part des choses car parfois les gens se plaignent pour pas grand-chose et ne tolèrent pas le moindre dérangement. Mais après il y a les tapages avérés et/ou répétitifs et là c'est systématiquement **la verbalisation (68 €)**, c'est très facile pour nous de le faire puisque nous avons une application sur notre téléphone.* »

Lieutenant Ludovic Béchard

Embouteillage
a fait son retour

C'est sous une journée rayonnante que l'évènement EMBOUTEILLAGE a pu de nouveau rouler des mécaniques le samedi 11 juin 2022, pour sa troisième édition.

> 200 véhicules présents

Fête de la musique

Pour le solstice d'été, on a dansé et chanté

Organisée par la municipalité et les commerçants, la fête de la musique fut une nouvelle fois très belle.

Différents espaces scéniques aux musiques variées ont été proposés afin que tout le monde puisse célébrer pleinement cette fête.

Le logement social, comment ça marche ?

Comment faire ma demande de logement social ?

1 >> Je remplis ma demande :
en priorité sur Internet : www.demande-logement-social.gouv.fr
ou sur papier avec le CERFA n° 14069*04 (disponible à la mairie de mon lieu de résidence) que j'adresse au bailleur de mon choix.

2 >> Ma demande est enregistrée dans le SNE (Système National d'Enregistrement)
Elle est visible automatiquement par tous les bailleurs, mairies..., qui peuvent proposer ma candidature.

3 >> Je reçois une attestation d'enregistrement ou de renouvellement indiquant mon numéro unique départemental au maximum dans le mois qui suit ma demande.

La demande est valable un an. Au bout de cette année, si je suis toujours en attente d'un logement social, je dois la renouveler pour qu'elle ne soit pas radiée et ainsi ne pas perdre mon ancienneté.

J'ai besoin d'aide pour effectuer ma demande

Je m'adresse à la Maison France Services
8 rue du 14 juillet - 04 74 04 65 21
Courriel : france-services@belleville-en-beaujolais.fr
Horaires d'ouverture : Lundi : 13 h 30 - 1 7h 30 - Mardi : 8 h 45 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Mercredi : 8 h 45 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30 - Jeudi : 8 h 45 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 8 h 45 - 12 h / 13 h 30 - 17 h - Samedi : sur rendez-vous.

« Les logements sociaux sont-ils uniquement pour les personnes les plus précaires ? »

FAUX

80 %
des ménages peuvent accéder aux logements sociaux

IL PARAÎT QUE ...

IL VA Y AVOIR UNE NOUVELLE RÉSIDENCE DANS LE PARC POPY ?

Il y a bien eu une étude de résidence et une étude de création d'un nouveau parking lors du précédent mandat. Les projets n'aboutiront pas suite à la décision des nouveaux élus en place.

Service Jeunesse

UNE MAISON NOMADE DE LA JEUNESSE À BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Si tu ne vas pas au service jeunesse, le service jeunesse ira à toi !

Toujours plus proche des préoccupations des jeunes, la municipalité a mis en place une Maison nomade de la jeunesse.

Le bus aménagé, décoré, chaleureux et convivial a garé ses roues ces derniers mois un peu partout dans Belleville-en-Beaujolais les lundis, mercredis et samedis pour des temps d'échange et de partage.
Bientôt, une nouvelle maison de la jeunesse verra le jour à Belleville-en-Beaujolais.

Brèves ...

Nécessité de limiter les populations de chats errants et de pigeons

Invasifs et opportunistes, ils génèrent nuisances sonores, olfactives et visuelles avec leurs déjections. Pour éviter qu'ils ne prolifèrent il faut éliminer perchoirs et ouvertures pour les pigeons, leur refuser l'accès à des abreuvoirs de fortune et comme pour les chats, tenir les poubelles fermées et ne pas jeter de nourriture dans la rue.

Des campagnes de stérilisation sont nécessaires : un couple de chats peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans.

Afin de lutter contre les nuisances des pigeons, la mairie met en place deux pigeonniers contraceptifs. Un dans le quartier de la Villa Durabo et un autre rue de la Tannerie dans un transformateur qui sera réhabilité.

Maison France Services

La commune de Belleville-en-Beaujolais souhaite renforcer et simplifier l'accès aux services de proximité mais aussi améliorer et favoriser la qualité de la relation avec les usagers des services publics.

Horaires d'ouverture
Lundi 13 h 30 - 17 h 30
Mardi : 8 h 45 - 12 h
13 h 30 - 17 h 30
Mercredi : 8 h 45 - 12 h
13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 8 h 45 - 12 h
13 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 8 h 45 - 12 h
13 h 30 - 17 h
Samedi : sur RDV

« Déjà **500 USAGERS** accueillis par mois »

Rue du 14 juillet
Espace Simone Veil

04 74 04 65 21

- **Calame Calade - Écrivain public**
Mardi : 13h30-17h00
Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
Vendredi : 9h00 à 12h00
- **Conseil Citoyen du Quartier d'Aiguerande**
Lundi (1er et 3E) : 14h00-17h00
- **FORMAVENTE (instruction RSA pour Département)**
Jeudi : 8h30-18h00
- **UDAF – Médiation familiale**
Lundi : 13h00 à 18h00 sur RDV

ZOOM sur...

L'accueil de la Mairie

170 naissances

7 parrainages civils

En 2021

41 mariages

33 PACS

L'équipe d'accueil de la mairie de Belleville-en-Beaujolais

Accueil ouvert 40 heures par semaine à Belleville

Accueil ouvert 21 heures par semaine à Saint-Jean-d'Ardières

200 appels/jour

soit 1 appel toutes les 2 minutes

3 500 appels par mois

80 personnes

accueillies par jour

100 rdv

par semaine

8 500 électeurs

répartis sur 8 bureaux de vote

2800 cartes d'identités

et plus de 1 200 passeports

Augmentation de 50 % depuis 3 ans

68 % des rendez-vous

sont pris par téléphone au service accueil

32 % des rendez-vous

sont pris par internet

20 800 personnes

accueillies par an

Gestion de 3 cimetières soit 2284 concessions

Le centre social, ça se vit !

PROJET DE RÉHABILITATION - EXTENSION

Lieu de vie, d'écoute, d'animation, d'activités, de services, d'apprentissages et d'initiatives pour les habitants, le Centre social est ouvert à tous.

La réhabilitation-extension du Centre social poursuit des objectifs de mises aux normes réglementaires, de sobriété et d'exemplarité énergétiques, d'aménagement des espaces d'accueil et de travail fonctionnels, de sécurisation et d'aménagement des abords extérieurs.

Une construction exemplaire

« Depuis 2013, nous accueillons près de 3 fois plus d'enfants. C'est dire à quel point cet équipement est important pour les familles du territoire ! Notre maître mot, c'est l'écoute et c'est décisif pour que les adultes et les enfants qui fréquentent le Centre social se sentent bien, respectés et pris en considération. Nous sommes heureux que l'équipe municipale actuelle ait pu être autant à l'écoute de nos besoins. Nous avons fait un travail en commun exceptionnel et nous sommes impatients de voir ce nouveau bâtiment sortir de terre, pour le bonheur de toutes et tous, petits et grands.

Et nous finirons par une citation de Simone Veil : "Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble."»

Michèle Cisa, Présidente du Centre social et Sylvaine Tisseyre, Directrice du Centre social

Pendant les travaux le Centre social vous accueillera à la Maison France Services (8, rue du 14 juillet)

Le Centre social, kézako ?

Lieu de vie, d'écoute, d'animation, d'activités, de services, d'apprentissages et d'initiatives pour les habitants, le Centre social de Belleville-en-Beaujolais a pour mission de créer du lien social et de **contribuer « au mieux vivre ensemble ».**

Venez comme vous êtes, vous serez accueilli, écouté, vous y échangerez avec d'autres, vous nouerez des liens.

Au Centre social, ce qui prime, c'est l'accueil de toutes et tous : habitants, entreprises, associations…

Et, avec le Centre social, ça ne se joue pas que dans les murs de la structure, mais aussi dans la rue, dans les parcs… dans vos lieux de vie !

en Bref

679 enfants et jeunes accueillis soit 212 familles

608 adhérents

46 enfants de primaire

73 jeunes du collège

Accompagnement scolaire

323 enfants en accueil de loisirs

Ouvert depuis 1969

04 74 06 49 80

Chantiers franchement plus sûrs

La municipalité a signé la charte « Chantier franchement sûr » avec l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) et la Fédération Nationale des Travaux Publics (FRTP).

Belleville-en-Beaujolais est l'une des collectivités test de cette charte dont l'objectif est d'impliquer les maîtres d'ouvrage (dans ce cas-là la mairie) dès la conception du chantier pour améliorer la sécurité et la santé des travailleurs sur les chantiers.

Sur la photo : Paul DUPHIL, Directeur général de l'OPPBTP - Frédéric PRONCHÉRY, Maire de Belleville-en-Beaujolais - Pierre MALOCHET, SEcrétaire général de la FRTP AuRA - Éric BOYER, Président de la SCTP.

Concrètement, la commune s'engage en phase de conception et réalisation des travaux à :

- **réaliser une analyse des risques sur le chantier** (risques sous circulation, travaux en tranchée) et des conditions sanitaires sur le chantier.

- **définir les mesures à mettre en œuvre sur le chantier par rapport aux risques sous circulation :** arrêt de circulation, déviation, maintien des services publics et de secours, minimisation de la gêne aux usagers, commerçants...

- **définir les mesures à mettre en œuvre sur le chantier par rapport aux risques de travaux en tranchée :** mise en place de blindage approprié en fonction de la profondeur, du type de sol..., de parcours balisé autour des fouilles, de balisage et sécurité pour éviter les chutes de hauteur...

- **définir les mesures à mettre en œuvre pour optimiser les conditions sanitaires sur le chantier :** envisager la possibilité d'utiliser des locaux publics comme vestiaires, lieu de pause, des partenariats de restauration avec les établissements de bouche du secteur...

> « Cette charte a été mise en application pour les travaux de renouvellement d'eau potable rues de la Grange Berchet et Charaboutière. »

Représentation de la nouvelle passerelle.
Photo AREP

Accessibilité des quais de la Gare

« Depuis des décennies, nous avons un problème d'accessibilité des quais de la gare de Belleville-en-Beaujolais. C'était une priorité et une promesse de l'équipe municipale actuelle, particulièrement dans une gare aussi dynamique que la nôtre.
C'est pourquoi, avec le Maire, nous avons dès 2020 dialogué avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et son Président pour que les travaux soient réalisés. Nous y arrivons aujourd'hui ! Je tiens à remercier le Conseil régional, SNCF Gares & Connexions, ainsi que l'État pour ce pas en avant fait ensemble dans l'intérêt des usagers des transports publics. »

Michel Mazille, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et des mobilités.

OBJECTIFS du projet

Mise en accessibilité des quais de la gare de Belleville :

- Réalisation d'une passerelle accessible avec 2 ascenseurs de 1000 kg
- Maintien de l'ancienne passerelle (pour assurer la fluidité du trafic aux heures de pointe)
- Amélioration de la largeur du quai 1

IL PARAÎT QUE ...

LE BAS DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE VA ÊTRE EN SENS UNIQUE ?

Ce point n'est pas à l'ordre du jour mais sera étudié lors d'une grande étude urbaine comprenant un plan de végétalisation, un plan lumière, un plan vélo et un plan de circulation ; l'ensemble de cette étude permettra d'apporter les outils nécessaires pour le futur.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Début des travaux — Fin 2022

Travaux sur les quais — 1er trimestre 2023
Ces travaux nécessitent l'arrêt des circulations et de l'alimentation des caténaires, ils devront être réalisés de nuit entre 23 h et 5 h.

Mise en place passerelle — Avril 2023

Travaux de finition — 4e trimestre 2023

L'éducation artistique et culturelle

L'Éducation artistique et culturelle (EAC) joue un rôle essentiel en faveur de l'accès pour tous à la diversité des cultures et des formes artistiques (spectacle vivant, patrimoine, arts plastiques, cinéma…), tout en participant à l'aménagement culturel du territoire en allant directement à la rencontre des artistes et de leurs œuvres.

Afin de mettre en œuvre ces parcours d'éducation artistique et culturelle, la Communauté de Communes Saône-Beaujolais est signataire d'une Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) dont le Ministère de la Culture, la Région Auvergne - Rhône-Alpes, le Département du Rhône et l'Éducation Nationale sont cosignataires (pour un projet global sur 5 ans).

Pour l'année à venir, les projets vont donc se poursuivre. **Au programme : du théâtre, de la musique, des spectacles, un travail autour de la parole des habitants, des échanges autour de cartes postales…** *Un travail avec le théâtre de la Grenette, qui proposait déjà des séances scolaires, sera prolongé. Et des temps de pratiques artistiques avec des artistes professionnels sont projetés.*

KEZAKO ?

Favoriser l'accès à la culture : voir, découvrir, expérimenter

Dès septembre, les personnes âgées et les plus petits bénéficieront à leur tour d'actions artistiques dans leurs structures d'accueil.

À Belleville-en-Beaujolais, en 2021-2022, les écoles maternelle Dailloux, écoles élémentaire Edouard Herriot, Mathieu Dumoulin et Jean Macé ont accueilli des projets aux formes très variables : ateliers ponctuels, présence d'artistes au sein des écoles pendant une à deux semaines, expérimentation autour du théâtre, de la musique, des arts plastiques…

Les élèves de 5e du collège Émile Zola ont quant à eux bénéficié d'un partenariat avec le théâtre de Villefranche-sur-Saône et ont pu assister au spectacle Cross de la compagnie La Maison sur le thème du harcèlement.

Les étudiants du campus connecté ont également bénéficié d'ateliers avec une compagnie professionnelle de théâtre pour un travail autour de l'expression orale.

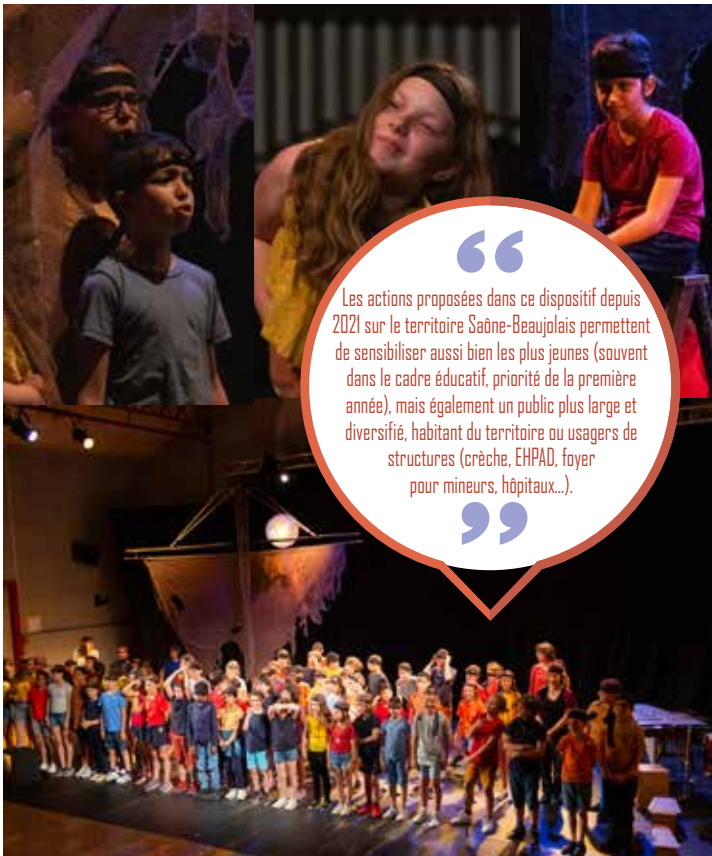

> Les actions proposées dans ce dispositif depuis 2021 sur le territoire Saône-Beaujolais permettent de sensibiliser aussi bien les plus jeunes (souvent dans le cadre éducatif, priorité de la première année), mais également un public plus large et diversifié, habitant du territoire ou usagers de structures (crèche, EHPAD, foyer pour mineurs, hôpitaux…).

campus connecté
Belleville-en-Beaujolais

L'opportunité d'étudier près de chez soi

Le campus connecté

Lieu d'études labellisé par l'État
Le campus connecté de Belleville-en-Beaujolais fait partie des 89 campus connectés de France.

Le saviez vous ?

À Belleville-en-Beaujolais, on peut avoir accès à une multitude d'offres de formations, grâce au campus connecté. Ce lieu propose des formations à travers toute la France, des licences, des BTS, des certifications, des reconversions...

Le campus connecté rend la poursuite d'études possible pour le plus grand nombre.
Ils pourront s'épanouir dans un lieu d'apprentissage convivial, encadrés par un tuteur afin de maintenir la motivation, de mettre en place des outils de travail, d'aider à l'acquisition d'une méthodologie, et d'accompagner dans l'appropriation des compétences.

2 tuteurs-trices

Objectif 50 étudiants

PORTES OUVERTES
tous les mercredis de 17 h à 18 h

Adresse : 2, place de l'Église (en face du théâtre)

07 86 20 62 66

En 2021, 8 étudiants sont inscrits dans différents cursus

Ils sont accueillis dans un espace temporaire en attendant l'hébergement définitif dès la rentrée 2023 à l'Hôtel-Dieu.

22 spectacles
sur 2021-2022
dont 6 dates de report de
la saison 2020-2021

Saison culturelle

en Bref

6 000
spectateurs

315
abonnés

3 spectacles en
séance scolaire pour
1500 élèves

Saison culturelle

Belleville-en-Beaujolais

Théâtre de la Grenette

22
23

CLASSI SWING - 30 SEPT
Les Swing'hommes • *Spectacle musical*

RE - 15 OCT
Cie du fil à retordre • *Humour*

FAUT QU'ON PARLE - 8 NOV
Arnaud Demanche • *One Man Show*

BANKAL - 25 NOV
Cie Puéril Péril • *Cirque*

NOT QUITE MIDNIGHT - 2 DEC
Cie Cas Public • *Danse*

TOURNEPOUCE - 9 DEC
Barcella • *Conte musical*

PUZZLING - 13 JANV
Les Illusionnistes • *Magie-mentalisme*

MADEMOISELLE MOLIÈRE - 17 JANV
Théâtre

ALLONS ENFANTS - 27 JANV
Cie Les Epis Noirs • *Théâtre musical*

LES CHATOUILLES OU LA DANSE DE LA COLÈRE - 21 FEV
de Andréa Bescond • *Théâtre*

EN CAVALE - 4 MARS
Tram des Balkans et Mélissa Zantman - *Musique du monde*

CONCERTO POUR DEUX CLOWNS - 10 MARS
Les Rois vagabonds • *Cirque*

PRINTEMPS GRENETTE - 17 ET 18 MARS
Concerts chanson française

VOLE EDDIE VOLE - 24 MARS
Cie C'est pas du jeu • *Théâtre*

DRUM BROTHERS - 31 MARS
Les Frères Colle • *Spectacle musical*

TOSS N'TURN - 12 MAI
Musique du monde

Billetterie : theatredelagrenette.mapado.com
ou FNAC de Belleville-en-Beaujolais
Infos 04 74 06 11 11

N° licences : 1-1080092 et 3-1080093

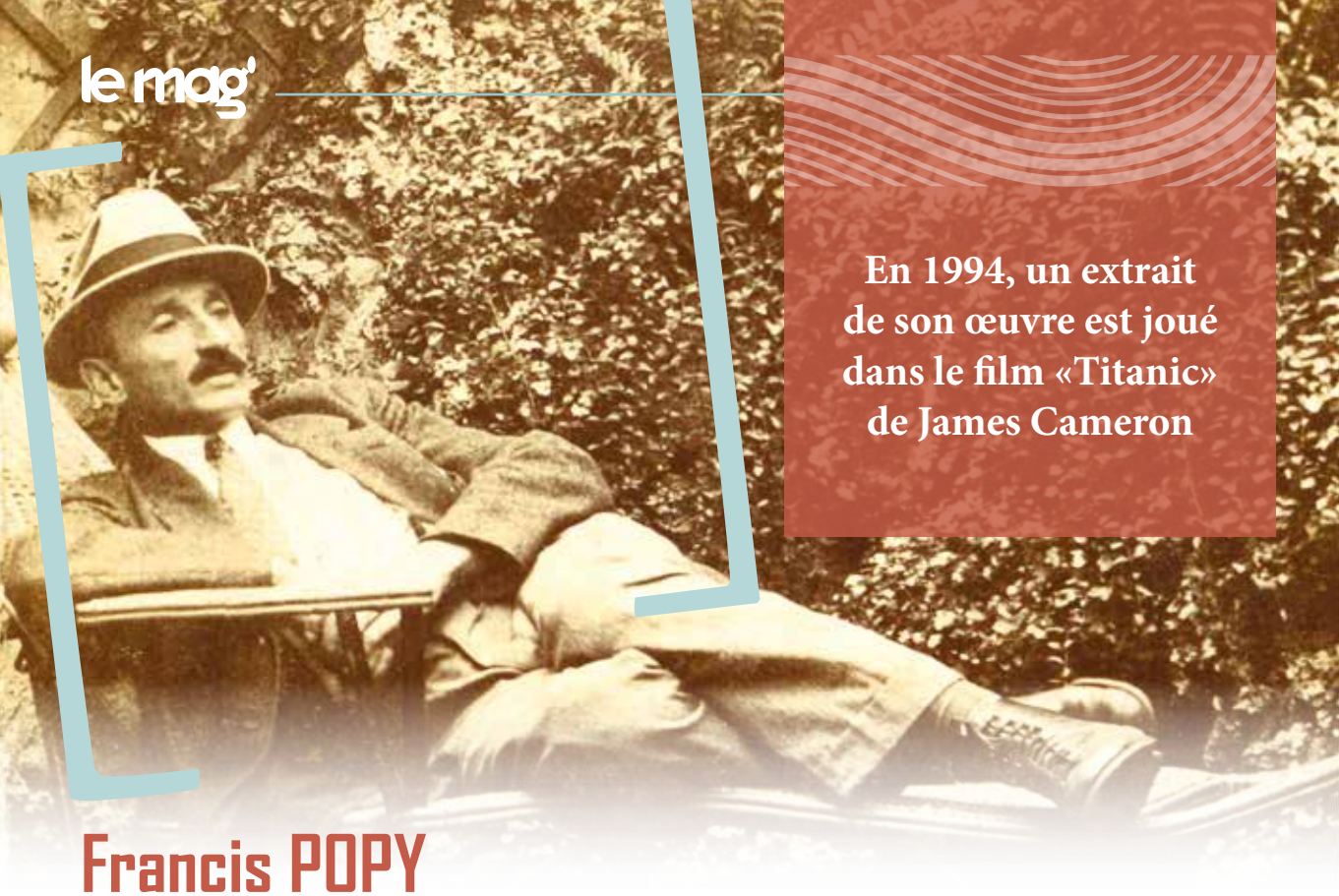

En 1994, un extrait de son œuvre est joué dans le film «Titanic» de James Cameron

Francis POPY

Petit-fils et fils de Canut de la Croix-Rousse à Lyon, François Joseph (dit Francis) Popy, né le 1er juillet 1874, entre au Conservatoire de Lyon à l'âge de 11 ans, où il décroche quelques années plus tard le 1er Prix de Clarinette.
Il s'engage à 19 ans et devient « soldat musicien » au 74e Régiment d'Infanterie de Rouen, puis Sous-chef de musique. Il fait jouer aux musiciens de sa troupe une de ses premières œuvres, « Marche de nuit », qui connaîtra un succès international.

La valse lente « Sphinx », est présente dans un livret de la White Star Line.

Nommé à Paris en 1896, il continue à composer des musiques militaires, mais également des musiques populaires dites Belle Époque.
Revenu à Lyon en 1900 au 99e Régiment d'Infanterie, il dirige l'Orchestre du Théâtre des Célestins puis la Fanfare Lyonnaise, avec laquelle il gagne en 1902 trois premiers prix au concours international de Turin, dont le Prix du Roi d'Italie.

Il épouse cette même année Marie-Antoinette Bussière, originaire de Thoissey. Libéré de son engagement militaire, le couple s'installe définitivement à Belleville en 1909 et acquiert en 1912 la propriété du parc.
Ils auront quatre enfants : Jean, Renée, Paul et Jacques.
La direction de l'Harmonie de Villefranche lui est confiée.
Il se lie d'amitié avec Paul Comte, banquier bellevillois et musicien. Ensemble et sous le pseudonyme d'Henry Staz, ils signent soixante-cinq œuvres pour fanfares et harmonies.
De santé fragile, Francis Popy s'éteint le 20 février 1928, à l'âge de 53 ans, dans sa maison à Belleville.

Il laisse une œuvre magistrale, d'environ 401 compositions orchestrales et la musique de 144 chansons, jouées aussi bien par les orchestres symphoniques de Berlin, Vienne… que dans les bals, les jardins, les kiosques, les cafés.

Tribune...

Réussir ensemble Belleville-en-Beaujolais

Cela fait maintenant 2 ans que vous nous avez manifesté votre confiance. Depuis lors, nous agissons sans relâche pour mettre en œuvre nos engagements.
Nous avons engagé d'ores et déjà de nombreuses actions pour améliorer le cadre de vie, la propreté et la sécurité dans notre commune en mettant de nouveaux moyens en place et en améliorant notre fonctionnement avec la Justice comme avec la Gendarmerie nationale. La campagne anti-incivilité a par exemple permis de sensibiliser les habitants et de faire respecter notre environnement de vie : plus de 50 PV ont été dressés depuis un an. C'est le prix d'une meilleure vie ensemble.
Nous sommes aussi une ville de la solidarité. Nous avons notamment ouvert une Maison France Services qui accueille plus de 500 habitants par mois pour les aider dans leurs formalités administratives. Nous luttons aussi contre le mal logement ou encore contre les situations de précarité. Dès 2023, il y aura aussi un nouveau Centre social rénové complètement et capable de permettre à l'association de bien accueillir les enfants et les adultes. Enfin, un campus connecté et une nouvelle politique de réussite éducative à l'échelle de la commune permettent et permettront au plus grand nombre de s'accomplir.
Nous voulons aussi que notre ville soit conviviale et dynamique. Travail avec les commerçants pour la dynamique du centre-ville, manifestations municipales (Embouteillage, Fête de la Musique, foire de Saint-André), lutte contre la vacance commerciale et soutien au tissu associatif : autant de sujets sur lesquels nous avons déjà fait bouger les choses.
Enfin, notre commune doit être écologique. C'est une nécessité. Nous voulons un développement urbain résolument plus respectueux des habitants et de l'environnement. Plus d'espaces verts, plus de produits et de matériaux locaux, plus d'attention à notre biodiversité, une meilleure gestion de l'eau, une meilleure qualité de l'air, un développement des énergies renouvelables : voilà les clés de Belleville-en-Beaujolais, ville bioclimatique et positive en 2035.
Pour construire cette meilleure ville que nous attendons tous, de nombreux projets sont en cours de travail. Ils n'oublieront personne ! Nous espérons pouvoir échanger avec vous dans les prochains mois et les prochaines années et toujours mieux communiquer et dialoguer pour mieux vivre ensemble, dans le respect des autres, de la nature et de nos différences.

Le Maire et les élus de la Majorité

Belleville en commun

Depuis 18 mois maintenant, vous nous avez accordé votre confiance, nous vous en remercions. Ainsi, dans ce contexte pandémique, où les priorités ont évolué, nous nous efforçons tout de même de faire vivre notre projet axé sur la dynamisation de notre territoire en facilitant l'accès aux transports, à l'emploi, aux services, sa protection environnementale en multipliant les espaces verts notamment et bien sûr son développement social en restant à l'écoute de ceux qui en ont besoin et en leur proposant des solutions.
Tout en faisant le choix d'être une opposition constructive et travaillant en bonne entente avec la municipalité afin de donner une voix à chaque Bellevillois, nous faisons vivre nos valeurs humanistes, solidaires.
Nos échanges individuels nous permettent de donner notre point de vue dans cette équipe municipale, mais nous souhaitons très rapidement monter un groupe de réflexion où nous espérons vous voir nombreux afin de retenir vos doléances et continuer à construire un Belleville-en-Beaujolais qui nous ressemble.

Serge Thévenet et Sonia El Abed

Belleville Saint-Jean, un avenir ensemble

Après plus de deux ans de collaboration au sein des conseils et commissions, nous avons la satisfaction et la reconnaissance de pouvoir travailler au sein d'un conseil ouvert et à l'écoute. Récemment, la composition des différentes commissions a été modifiée, nous sommes représentés dans chacune d'elles, afin de pouvoir porter nos idées. De beaux projets restent à venir, nous restons attentifs et veillons à ce que vos souhaits soient entendus.

Julia Laranjeira et Valérie Payet

AGENDA

> 26 juin - 31 août // FESTIV'ÉTÉ

Territoire de
la CCSB

Festiv'été

> 13 juillet // FEUX D'ARTIFICE

Au Port

> 8 juillet - 28 août // ANIMATIONS D'ÉTÉ

Champ de Foire
Parc Popy
Théâtre
Pré d'Aiguerande
Stade du Moulin

> 14 juillet // CÉRÉMONIE

Monuments aux morts de
Saint-Jean-d'Ardières

> 1er septembre // RENTRÉE DES CLASSES

> 4 septembre // FORUM DES ASSOCIATIONS

Complexe Rosselli

> 17-18 septembre // JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Hôtel-Dieu
Abbatiale Notre-Dame

> 30 septembre // OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Théâtre de la Grenette

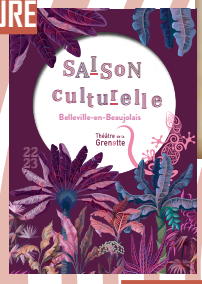

> 1er octobre // FORUM PLACE AUX JEUNES

Champ de Foire

INFOS pratiques

TOURISME

Musée Hôtel-Dieu - 68, rue de la République - 69220 Belleville-en-Beaujolais - 04 74 66 44 67

Maison Internationale de la Randonnée et du Trail - 1620, route de Beaujeu - Monsols - 69 860 Deux-Grosnes 04 74 04 70 85

La Maison du Terroir Beaujolais
24, place de l'Hôtel de Ville
69430 Beaujeu - 04 74 69 20 56

LOCATION DE VÉLOS A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

RDV à la Maison du Terroir Beaujolais 04 74 69 20 56 ou à la Maison Internationale de la Randonnée et du Trail 04 74 04 70 85

CULTURE

Centre culturel Le SingulierS
3, boulevard Rosselli - 69220 Belleville-en-Beaujolais 04 74 06 11 14

Cinéma - Centre culturel Le SingulierS
3, boulevard Rosselli
69220 Belleville-en-Beaujolais
04 74 66 41 31

PISCINE

23, avenue de Verdun
69220 Belleville-en-Beaujolais
04 74 66 43 31

RENOV'EN BEAUJOLAIS

La CCSB s'est dotée d'un service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat ouvert à tous. Son but ? Répondre aux ambitions « Territoire à Énergie POSitive » impliquant la préservation de l'environnement et de réduction des consommations d'énergies sur notre territoire.

Ce service gratuit permet d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans le montage d'un dossier de rénovation énergétique.
Contact 04 74 06 49 95
renovenbeaujolais@ccsb-saonebeaujolais.fr

ANNUAIRE DES INDISPENSABLES

Un guide des associations est disponible sur le site de la mairie www.mairie-belleville.fr rubrique « vie associative »

CENTRES AÉRÉS

Centre social : pendant la durée des travaux, le Centre Social vous accueille au 8, rue du 14 juillet (Maison France Service) 04 74 06 49 80

Les 3 Ballons : 04 74 07 16 27
alshles3ballons@gmail.com

MAISON FRANCE SERVICES

8, rue du 14 Juillet-Espace Simon Veil
04 74 04 65 21
france-services@belleville-en-beaujolais.fr

MAIRIE DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS :

105, rue de la République - 69220 Belleville-en-Beaujolais
Tél. 04 74 06 11 11 - Email : contact@belleville-en-beaujolais.fr
Horaires :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi : de 9h00 à 12h00

MAIRIE ANNEXE DE SAINT-JEAN-D'ARDIÈRES

65, rue Pierre Cothenet - Saint-Jean-d'Ardières - 69220 Belleville-en-Beaujolais
Tél. 04 74 66 15 13
Email : contact@belleville-en-beaujolais.fr
Horaires : Lundi au jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

DÉCHÈTERIE

ZI de Pain Perdu
69220 Belleville-en-Beaujolais
La carte de déchèterie est gratuite pour les habitants de la commune et payante pour les professionnels.

Le formulaire de demande de carte est disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais :
www.ccsb-saonebeaujolais.fr

Renseignements 04 74 66 18 24
dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

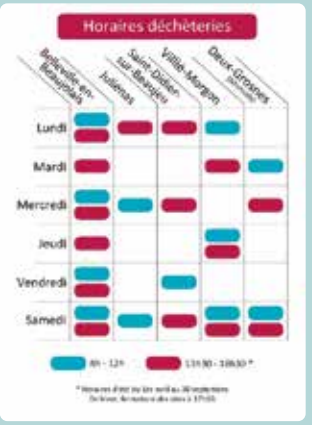

SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif – Service de vidange fosses sceptiques.

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais a passé un contrat avec la société SARP à l'échelle du territoire, afin de vous assurer le bénéfice : d'un prix attractif, de la traçabilité et du suivi des matières de vidange, d'un travail soigné

Contact 04 74 66 18 24
spanc@ccsb-saonebeaujolais.fr

ACHAT DE COMPOSTEURS

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais propose l'achat de composteurs (composteurs bois et lombricomposteurs) ; les prix varient entre 20 et 40 €. L'achat de composteurs par l'intermédiaire de la CCSB est réservé exclusivement aux habitants de la CCSB, un justificatif de domicile vous sera demandé lors de l'achat.
Pour réserver votre composteur :
04 74 66 18 24
dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

VIVEZ pleinement votre VILLE

ACTUS / SORTIES / DÉMARCHES

RETROUVEZ TOUTES
LES INFOS UTILES SUR
L'APPLICATION DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Téléchargez GRATUITEMENT l'application citoyenne

NOUVEAU

EN TÉLÉCHARGEMENT SUR
IPHONE ET ANDROID

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store